



2^{ème} REUNION PUBLIQUE

23 SEPTEMBRE 2013

PRESENTATION DU PROJET URBAIN CENTRE VILLE PLACE DU JURA



VILLE DE **GEX**



Le centre-ville aujourd'hui

- ❖ Un centre ancien peu perceptible.
- ❖ Des voiries larges accueillant un fort transit.
- ❖ La place du Jura : un parking en entrée de ville.
- ❖ Des commerces peu visibles.
- ❖ Une prédominance de la voiture.



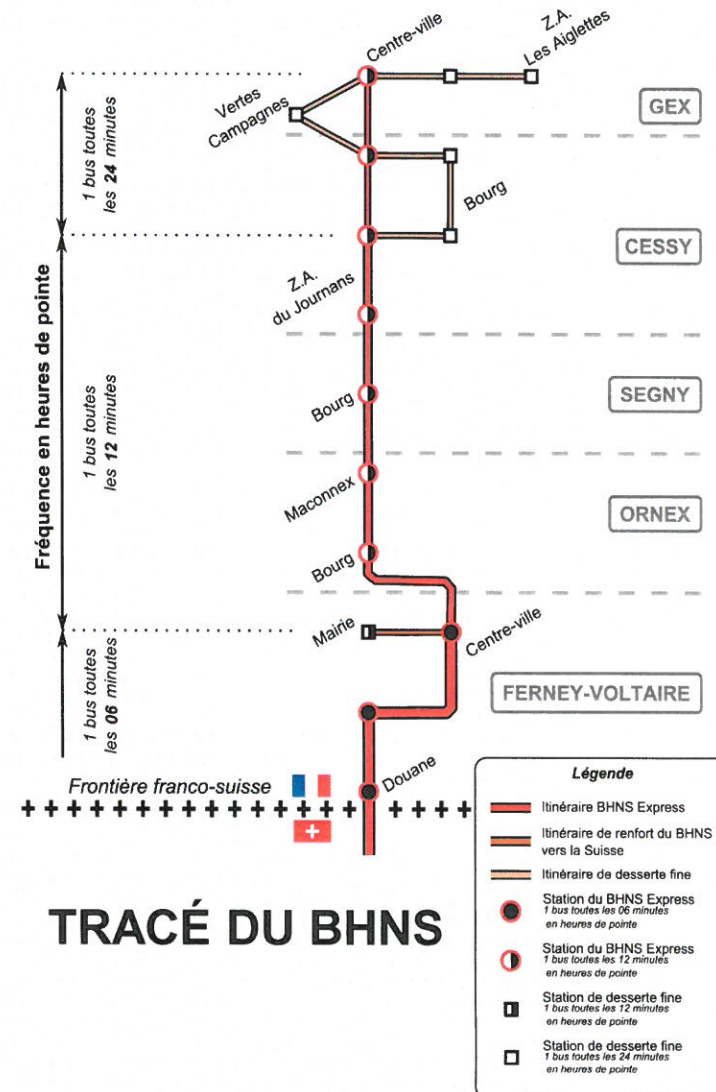


LES ENJEUX POUR LE CENTRE-VILLE

Pour les déplacements :

- ❖ Réduire le trafic de transit en centre ville.
- ❖ Créer des cheminements piétons.
- ❖ Organiser l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

Objectif : Améliorer la qualité du parcours (site propre...).





LES ENJEUX POUR LE CENTRE-VILLE

Pour les commerces:

Dynamiser la centralité urbaine en renforçant sa fréquentation:

- ❖ Rapprocher l'offre commerciale des lieux d'habitation.
- ❖ Conforter les commerces existants (boucle commerciale).
- ❖ Développer une offre qualitative en réponse aux besoins de la population.
- ❖ Créer une vocation commerciale spécifique à la place du Jura.





LES ENJEUX POUR LE CENTRE-VILLE

Pour le stationnement :

Aujourd'hui, 97 places de parking place du Jura.

- ❖ Conforter et augmenter l'offre en stationnements en liaison avec le futur arrêt BHNS.
- ❖ Rendre plus lisible l'accès aux parkings publics.



**REDONNER A LA PLACE DU JURA LA
VOCATION D'UN ESPACE PUBLIC
PRIVILEGIANT LES HABITANTS**



LA CONCERTATION AVEC LA POPULATION

- ❖ Exposition du 08 au 24 octobre 2012 en Mairie.
 - Une quinzaine de remarques inscrites au registre
- ❖ Réunion publique le 24 octobre 2012.
 - Environ 80 personnes présentes.
- ❖ Création du Comité de Concertation.

Les membres : les élus membres du comité de pilotage, les associations «Défi Centre Gex»; «Défi Contamines »; les «Vitrines de Gex»; représentant du Syndic «Patio» et l'historien de la Ville.

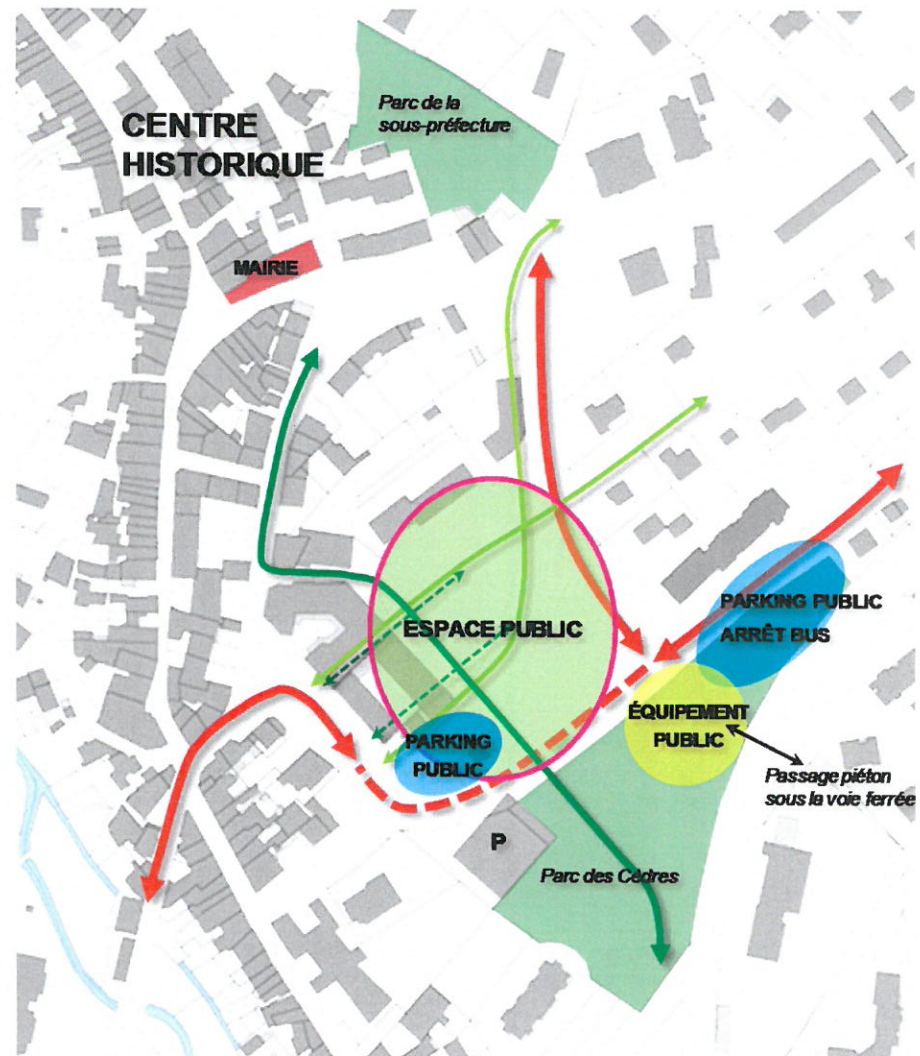
- ❖ Réunion publique 23 septembre.
Présentation des principes urbains prenant en compte les remarques formulées lors de la 1^{ère} phase de concertation





LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT URBAIN

- ❖ Déviation de l'avenue de la Poste et suppression du rond-point du «Patio».
- ❖ Création d'une place centrale de 5000 m².
- ❖ Liaisons piétonnes entre le centre ancien, la place du Jura et le parc des Cèdres.
- ❖ Maintien du couvert végétal du parc des Cèdres.





LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT URBAIN

LE LOGEMENT.

❖ DENSITE :

Entre 84 et 99 logements et des hauteurs comprises entre R+2 à R+3+attique.

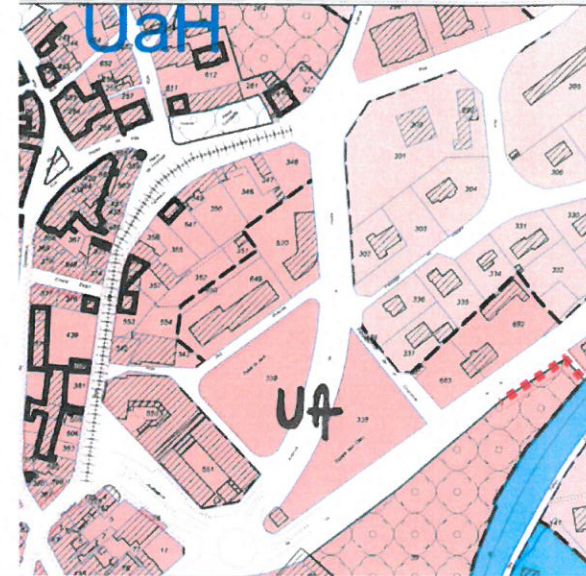
Soit 90 logements à l'hectare.

❖ STATIONNEMENTS PRIVES:

2 niveaux en sous-sol.

❖ COMPARATIF DENSITE

En centre-ville: Moyenne de 120 logements à l'hectare.





LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT URBAIN

LES COMMERCES, ACTIVITES ET SERVICES.

Surface : environ 2000 m², en pied d'immeubles.

Extension : environ 1000 m².

LES EQUIPEMENTS PUBLICS : POLE CULTUREL.

Cinéma, Médiathèque, salle de spectacle.





LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT URBAIN

LE STATIONNEMENT.

Parkings publics aériens:

Environ 180 places réparties
entre le patio (P1),
la place du Jura (P2),
et le P+R (P3).

Parking public souterrain:

Environ 110 places.

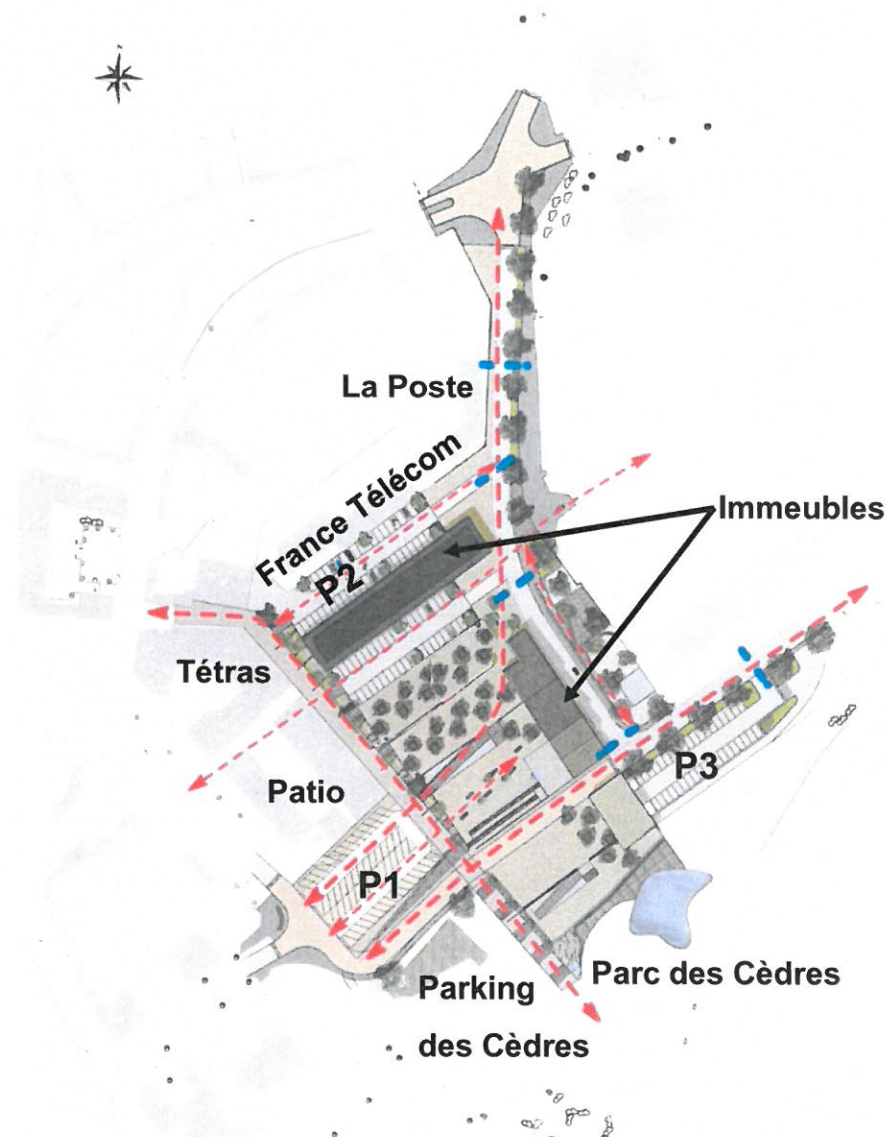
Parking relais (P+R) BHNS:

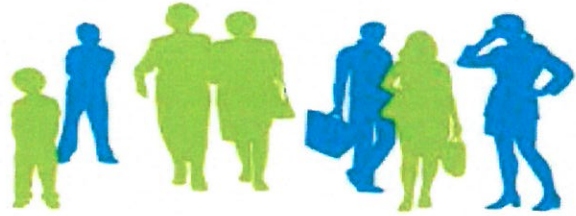
Environ 150 places.

Parking des Cèdres:

150 places.

TOTAL:590 places publiques.





PROCHAINES ETAPES DU PROJET URBAIN

Rédaction d'un cahier des charges.

Consultation d'aménageurs.

Travaux publics pour le parking relais.

**CONCERTATION
DE LA POPULATION
POUR CHACUNE DES ETAPES**

